Envoyé en préfecture le 31/03/2023
Reçu en préfecture le 31/03/2023
Publié le
ID : 074-217402189-20230327-DE2023_026-DE

MAIRIE DE PUBLIER
Haute-Savoie

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à 19 heures,
le Conseil Municipal de la Commune de PUBLIER
dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Salle des Châtaigniers de Publier,
sous la présidence de Monsieur Jacques GRANDCHAMP, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2023
Nombre de Conseillers
en exercice : **29**
Présents : 23
Votants : 27

Présents : Jacques GRANDCHAMP – James WALKER - Christelle GAUDET -Éric GAYDON - Dominique GIRAUD- Pascal EYNARD-MACHET - Alexia LEROUYER - Georges BARTHE - Sylviane DENIAU - Marie-Claude GIRARDOZ - Gilles TOURNIER - Robert BARATAY - Françoise GROBEL– Bernadette GROBEL - Valérie RAPHOZ - Philippe DECURNINGES - Dominique COMANDONE - Jean-Marc DAGAND - Elisabeth GIGUELAY - Brigitte PERROT -Claude SIGWALT - Christophe MECHOUK -Noël DUVAND.
Absents Représentés : Jonathan DEBOUY par Jacques GRANDCHAMP – Claude ECHERNIER-MOTTET par Eric GAYDON – Nelly DUFFOUR par Sylviane DENIAU –Valérie MERLE DARCOURT par Elisabeth GIGUELAY
Absents : Julien Marc MEYNET – Jérémy COULOMBEL
Secrétaire de séance : Robert BARATAY

OBJET : Budget Annexe Espace Forme- Intégration des résultats sur le Budget Principal

DELIBERATION N° 2023.026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1612-12, L2121-14, L.2121-29 et L2121-31
Vu la délibération du Conseil municipal n°2022.095 du 28 novembre 2022, approuvant la clôture du budget annexe Espace Forme,
Vu l'instruction M4 applicable au SPIC,
Vu l'instruction M14,

Considérant la clôture du budget annexe Espace Forme au 31 décembre 2022,
Considérant que les résultats de ce budget annexe doivent être intégrés au Budget Principal de la collectivité.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (4 ABSTENTIONS : E. GIGUELAY, V. MERLE-DARCOURT, J-M. DAGAND, N. DUVAND)
LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE l'intégration des résultats excédentaires du budget annexe Espace Forme sur le Budget Principal comme suit :

-RF-002 = 34 849.09€

-RI-001 = 120 672.83€

Le secrétaire de séance,
Robert BARATAY

Le Maire de Publier,
Jacques GRANDCHAMP

MAIRIE DE PUBLIER Haute-Savoie

Acte certifié exécutoire le :
Télétransmis en Sous-Préfecture le :
Notifié ou publié le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'État.